

Ça y est ! C'est la fête du foot ! Et l'événement agit comme une vitrine du monde, celui de l'exploitation. Tout d'abord, on oublie de parler des travailleurs immigrés, sans papiers, que l'on exploite pour réaliser les travaux pharaoniques, dans un temps réduit. On évoque à peine l'exploitation des femmes dans le commerce de la prostitution. On signale les risques d'agressions racistes dans certains quartiers. Mais on parle surtout de l'argent que cela va rapporter. Des jeux pour amuser le peuple et, pendant ce temps, les décisions se prennent.

Contact groupe Proudhon : CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex – Tél. : 03 81 82 14 94 – email : groupe-proudhon@federation-anarchiste.org  
Permanences : Librairie lautodidacte.org – 5, rue Marulaz – Mercredi et Vendredi de 17 h à 20 h - Samedi de 15 h à 19 h  
<http://www.lautodidacte.org> – <http://groupe.proudhon-fa.over-blog.com> – [lautodidacte@lautodidacte.lautre.net](mailto:lautodidacte@lautodidacte.lautre.net)

## LE C.E.S.E.D.A. : UNE LOI HYPOCRITE ET LIBERTICIDE POUR UNE « IMMIGRATION JETABLE »

Le Code d'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) et la politique française sur l'immigration en général soulèvent de nombreuses réactions indignées dans l'Hexagone et même au-delà de nos modestes frontières. En décembre dernier déjà, Amnesty International, faisait un bilan accablant sur le droit d'asile en France. Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale et qui doit passer devant le Sénat début juin, malgré toutes les controverses qu'il suscite, a été voté sans grogner ou presque par nos aimables dirigeants. Qui a pu croire un jour que la France était une terre d'asile ?

Quelles sont les principales mesures de ce texte de loi ? Vous pourrez les trouver explicitement détaillées et commentées sur le site <http://www.contreimmigration-jetable.org> et le texte fondateur est lisible à l'adresse <http://www.legifrance.gouv.fr>. Les points les plus alarmants et qui font froid aux yeux :

- Le projet supprime la possibilité pour les étrangers résidant habituellement en France depuis 10 ans d'obtenir une Carte de Séjour Temporaire (CST) « vie privée et familiale ». A partir de là, les possibilités légales de régularisation des sans-papiers, déjà difficiles, s'amenuisent dramatiquement.
- L'obtention d'une CST se trouve subordonnée à des conditions concernant la situation familiale et « l'insertion dans la société française » de l'immigré, critères très vaguement définis dans le texte de loi et donc laissés à la libre interprétation des préfets.
- Le mariage français-étranger ne pourra donner lieu à un titre de séjour d'un an que si l'immigré retourne demander dans son pays d'origine un visa de long séjour, titre très difficile à obtenir en raison des réticences des services consulaires. Une personne mariée avec une personne française peut acquérir la nationalité après quatre ans de mariage (au lieu de 2 actuellement).
- Le délai d'attente pour déposer une demande de regroupement familial est allongé (18 mois au lieu d'un an).
- Le texte entend mettre en place une procédure de contestation de reconnaissances d'enfants tout à fait inédite en droit de la famille. L'officier d'état civil qui reçoit la reconnaissance d'un enfant peut saisir le parquet s'il estime qu'il existe « des indices sérieux laissant présumer que la reconnaissance est invraisemblable ou frauduleuse ».
- En pratique, et pour résumer, de nombreuses familles sont susceptibles d'être bientôt reconduites – parfois manu militari – à la frontière avec leurs enfants, alors même que les précédentes lois les protégeaient – tant bien que mal ! – d'une expulsion.
- Le droit d'asile sera concédé selon des critères draconiens et souvent « subjectifs » (comment définir les pays « à risque » autorisant la demande d'asile politique alors même que la France entretient des rapports cordiaux avec quelques dictatures notoires, quand elle ne leur vend pas des armes ?).
- Les immigrés « choisis » seront « sélectionnés » sur leurs capacités à apporter des richesses à leur pays d'accueil, bref ils seront réduits à leur force de travail.



Si tu souhaites être tenu au courant des activités du groupe Proudhon et de la librairie l'Autodidacte, envoie ce coupon à CESL - BP 121 - 25014 Besançon cedex.

Prénom :

NOM :

Adresse :

Mail :

On commémore la fin de l'esclavage avec des pompons et des drapeaux tricolores, alors qu'on vient de nous balancer le « rôle positif de la colonisation française » et qu'on prépare un projet de loi pour sanctionner, fichier et éjecter du sol français les immigrés que notre pays n'a pas choisis. Ceux-là mêmes qui ont le plus besoin de fuir des dictatures – parfois installées ou soutenues par le gouvernement français –, ceux qui viennent chercher « la sûreté de leur personne » seront bientôt tenus de rester chez eux ou d'y retourner. Les femmes et les hommes qui subissent le chômage, les guerres, la pauvreté et sont naturellement attirés par les richesses et la paix d'un pays comme le nôtre, mais qui n'ont pas eu la chance d'être étudiants, ingénieurs ou chercheurs dans leur pays d'origine, sont sommés de survivre aussi loin que possible de chez nous. Elles sont bien loin les trente glorieuses, époque où l'on a massivement déraciné des étrangers pour reconstruire la France après une guerre fratricide... Et d'ailleurs, l'Europe et les pays riches ne sont-ils pas responsables de la pauvreté des pays qu'ils ont colonisés ?

Le terme même d'immigration choisie est une insulte à tous les êtres humains. Qu'est-ce que ça veut dire que choisir les individus que l'ont veut « importer » ? S'agit-il d'objets, de marchandises ? Quelle dignité humaine défend-on ? Et les autres, les non choisis, que deviendront-ils ?

Si d'un côté, on dit vouloir garder les individus utiles à l'économie française (les cerveaux), on omet de dire que les travailleurs sans papiers sont et resteront très utiles aux patrons, qui bénéficient ainsi d'une main-d'œuvre sous-payée, exploitée, menacée d'expulsion. Cette main-d'œuvre permet de faire pression sur le reste des travailleurs afin de faire baisser les salaires et accepter des conditions de travail de plus en plus difficiles.

Les anarchistes se sont toujours indignés contre la notion de frontière, germe de dissensions entre les peuples, de guerres et d'inégalités. Voilà une preuve de plus, s'il en fallait, que les frontières politiques et économiques sont une plaie ouverte de l'humanité, car elles deviennent de plus en plus imperméables à la pauvreté, s'érigent comme des remparts à la misère, que l'inconscient collectif bourgeois et libéral voudrait bien poufouer et oublier, ces frontières qui permettent enfin à une poignée de dirigeants de distinguer avec un cynisme absolu les bons des mauvais immigrés. Car c'est ça, au fond, l'immigration choisie...

Au-delà de ces dispositions qui semblent n'intéresser que la politique intérieure, c'est une Europe qui ouvre bien vite ses frontières à la circulation du fric tout en les fermant aux flux humains jugés subis, traduisez par indésirables. C'est un clivage Nord-Sud qui se creuse, et un clivage Est-Ouest qui se dessine. C'est une Europe élitiste qui regarde le reste du monde avec condescendance, comparable à une Amérique richissime qui refoule et broie l'immigration mexicaine. Ce n'est pas pour rien que l'ONU a très récemment accusé les pays riches de bafouer le droit d'asile.

Comment réagir à cette grave remise en cause des droits fondamentaux, à cette nouvelle attaque faite à la liberté de l'individu ? D'abord en se tenant informé – dans la presse, sur Internet, auprès des nombreuses associations engagées et « unies contre cette immigration jetable » –, en signant la pétition disponible sur le site [www.contreimmigrationjetable.org](http://www.contreimmigrationjetable.org), en suscitant des débats autour de vous – l'école n'est-elle pas un lieu privilégié pour cela ? –, et en manifestant votre indignation avec celles et ceux qui ont la ferme intention de ne pas laisser passer de telles lois liberticides.

## **La chasse aux étrangers est d'une réalité très concrète, à Besançon aussi**

**Comité de soutien à Dinka et sa famille / Lycée Victor Hugo (Isabelle Blanc)  
1 rue Rembrandt - 25000 Besançon**

Le comité de soutien à Dinka et sa famille représente la communauté scolaire du lycée Victor Hugo de Besançon (25).

Tous ensemble contre la désillusion d'une famille bosniaque !

Dinka Hadzic et sa famille sont arrivés à Besançon il y a presque six ans fuyant leur pays d'origine, la Bosnie, ravagé par la guerre. Après cet arrachement, il a fallu tout reconstruire en France, ce qui n'a pas toujours été facile. Mais ils y sont parvenus avec beaucoup de courage et de travail : les enfants ont réussi à bien s'intégrer dans le système éducatif français, et leur père, maçon, a des promesses d'emplois, hélas empêchées par la loi actuelle. Malheureusement, ils font aujourd'hui l'objet d'une mesure d'expulsion qui les obligerait à vivre dans un village qui n'est plus le leur, où rien ni personne ne les attend, et dans la crainte permanente de représailles.

Nous nous opposons à cette mesure injuste et inhumaine !

C'est pourquoi nous demandons à Monsieur le Préfet de Franche-Comté d'accorder à Dinka Hadzic et à sa famille la régularisation de leur situation avec un titre de séjour mention « vie privée et familiale ».

Comité de soutien à Dinka et sa famille

Lien vers le texte : <http://comitesoutiendinka.blog.ca/>

Version papier de la pétition disponible à la librairie [lautodidacte.org](http://lautodidacte.org)